

Index d'égalité professionnelle femmes-hommes



	Valeur de l'indicateur	Points obtenus	Nombre de points maximum des indicateurs calculables
Indicateur 1- Ecart de remuneration (en %)	1,5	39	40
Indicateur 2- Ecart d'augmentations individuelles (en points de %)	2,8	20	20
Indicateur 3- Ecart de promotions (en points de %)	1,7	10	15
Indicateur 4- Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	100	15	15
Indicateur 5- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	4	10	10
INDEX (sur 100 points)		94	100

INDEX EGALITE HOMMES FEMMES

■ Note CPAM 93 ■ Note maximum

